

**ORAPI**  
**Société Anonyme au capital de 4 618 753 Euros**  
**Siège Social : 25, rue de l'Industrie 69200 VENISSIEUX**  
**682 031 224 RCS LYON**

**COMPTE RENDU**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**  
**DU 5 JUIN 2020**

Dans le contexte de la pandémie mondiale de Covid-19 et de lutte contre sa propagation, compte tenu des mesures de restriction de déplacements et de rassemblements prises par le gouvernement et conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant notamment adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la société ORAPI s'est tenue à huis clos, hors la présence physique des actionnaires (à l'exception du président et des membres du bureau de l'assemblée), le 5 juin 2020 à 11 heures Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, 5 Allée des Cèdres, 01150 SAINT VULBAS.

Dans ces conditions, les actionnaires ont pu exercer leur droit de vote uniquement à distance, avant l'assemblée générale, via le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration.

Les actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance totalisaient 3 103 918 actions, soit 67,58 pour cent des actions ayant droit de vote et 5 724 286 voix, soit 77,03 pour cent des droits de vote.

Les actionnaires de la société ORAPI ont adopté à une large majorité l'ensemble des résolutions soumises à leur approbation.

Le Président souhaite remercier l'ensemble des actionnaires ayant pris part au vote et ayant majoritairement soutenu les résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

*Les documents relatifs à l'Assemblée Générale Mixte, et notamment le résultat des votes et le texte des résolutions, sont disponibles sur le site [www.orapi.com](http://www.orapi.com) (rubrique Finances / Information réglementée / Assemblée Générale) ou par le lien <http://orapi.com/fr/finances/information-reglementee/assemblee-generale.html>.*